



Le Chesnay-Rocquencourt, le 1er février 2023

MAIRIE DU CHESNAY-ROCQUENCOURT
9 RUE POTTIER
78150 LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Affaire suivie par : Monsieur Konsdorff
Tel : 01 39 23 23 23

**COMPTE - RENDU DES RÉUNIONS
DU CONSEIL DE DUTARTRE
14 Novembre 2022 et 18 janvier 2023**

Ordre du jour

- | | |
|--|--|
| 1. Point voirie et circulation | |
| 2. Plantation d'arbres avenue Dutartre | |
| 3. Poubelles | |
| 4. Projet Centre commercial ALDI | |
| 5. Tennis Trianon | |
| 6. Espace canin | |
| 7. Renouvellement partiel des membres du Comité de Quartier | |
| 8. Questions Diverses | |

I. Point voirie - circulation

- Circulation et stationnement motos rue du Hameau : réflexion en cours pour améliorer le stationnement des 2 roues sur la commune.
- Gare routière décidée (à côté de l'Hippopotamus) par le précédent Conseil Municipal : le contentieux est toujours en cours.
- Vitesse exagérée des camions poubelle dans Parly 2 : ce point a fait l'objet de signalement auprès de VGP et de la société qui gère.
- Avenue Dutartre - circulation des vélos, trottinettes et motos sur le passage central: il s'agit avant tout d'un problème de civisme. Sur cet axe, il existe un espace pour les piétons (au centre) et un espace pour les vélos (à gauche en descendant vers le château). Mais les administrés utilisent indifféremment l'un et l'autre pour des usages inadaptés ce qui engendre des tensions. Un rappel des consignes et une sensibilisation par la police municipale pourrait être réalisé. Il convient d'en définir la forme. Cependant, s'agissant de civisme il serait avant tout souhaitable que les gens se respectent un peu plus les uns les autres et les règles de vie commune.

II Plantation d'arbres avenue Dutartre

- Replantation de tilleuls Plaine Saint-Antoine, au bout de l'avenue Dutartre. Le sujet est à l'étude depuis un moment et a été remis plusieurs fois à l'ordre du jour du Conseil de quartier. Ce projet rencontre plusieurs points de difficulté : la mise en place d'arbres dans le prolongement de ceux existant aurait un coût important et grèverait le budget communal. Dans le contexte ce n'est pas une priorité. Par ailleurs, nombre d'événements communaux sont organisés sur l'avenue Dutartre et l'implantation d'arbres supplémentaires limiterait les installations sur cette zone.

III Poubelles

- Retrait des poubelles dans lesquelles ou à côté desquelles étaient déposées des sacs d'ordures ménagères : la commune a fait le choix de réduire par endroit le nombre de poubelles dans les rues et de remplacer les existantes par des poubelles recouvertes afin d'éviter que les oiseaux ne les vident. Suite à ces changements, il a été constaté qu'il y avait moins de déchets déposés et que la ville était moins sale.
- Rue Clostermann: plaintes en raison de mauvaises odeurs des canalisations. Une action est en cours

IV Projet Centre commercial Aldi

- Une demande de permis de construire doit permettre de rénover l'ensemble, le rehausser d'un étage à priori pour y installer un centre médical. La station-service devrait disparaître.

V Tennis Trianon

- Cet espace réaménagé sous l'ancienne mandature cause des nuisances importantes pour le voisinage (sonores et lumineuses). Des études sont en cours et des actions ont d'ores et déjà été menées pour trouver des solutions.

VI Espace canin

- Installation d'un espace canin, près du passage sous-terrain de la Porte Saint-Antoine. Il s'agit d'un projet qui s'inscrit dans le prolongement de celui installé dans le parc Aubert. Il doit permettre aux propriétaires de chiens de laisser leurs animaux en liberté dans un espace spécifiquement dédié. Il a été rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse dans la commune.

VII Renouvellement du conseil de quartier - initialement prévu le 14 novembre 2022 reporté au 18 janvier 2023

Membres du Conseil de quartier de Dutartre

Élu	Richard Delepierre	T (Président)
Élu	Christophe Konsdorff	T
Élu	Claude Jorio	T
Personnalité qualifiée	Jean Chotard	T (VP)
Personnalité qualifiée	Patrice de Clinchamps	S
Association	Germain Lafourcade	T
Habitant	Didier Bosc	T
Habitant	Guth Sophie	S
Habitant	Pierrick Agaësse	T
Habitant	Patard de la Vieuville Bruno	S
Habitant	Marie-France Jovard	T
Habitant	Martin Renout Chantal	S
Habitant	Domenico Basanisi	T
Habitant	Ben Khadra-Thenaud Séverine	S
Opposition	Dorothée Bilger	T
Opposition	Stéphane Gorce	S

VIII Questions diverses

- Habitat social : la Ville du Chesnay-Rocquencourt dispose actuellement de 15 % de logements sociaux, loin des 25 % imposés par la loi SRU (Solidarité renouvellement urbain). Il en manque près de 1 400. De lourdes pénalités sont imposées à la commune du fait de ce déficit : 1,7 million d'euros après avoir bénéficié de trois ans de suspension de cette amende en raison de la fusion des deux communes. Bref, il faut trouver de la place pour construire des logements sociaux dans une ville déjà fortement urbanisée.
- Rue Jussieu : un promoteur propose dans cette zone de réaliser un projet avec des logements sociaux. Les propriétaires de maisons individuelles à proximité de cet espace y sont opposés car ils ne souhaitent pas de ce type d'habitat à proximité. Et certains locataires de maisons à caractère social ne souhaitent pas voir « leur maison » disparaître et remplacée alors même qu'une solution alternative leur est proposée. C'est une réunion explicative, organisée par le promoteur qui est à l'origine du déplacement de nombreuses personnes de ce quartier au Conseil. Pour calmer les débats et à la demande des élus, les mécontents feront parvenir par écrit leurs doléances au CdQ qui les fera remonter à la Mairie. Une réunion se tiendra ensuite avec quelques personnes qui seront les porte-paroles du groupe.
- Coins des rue de la Celle et Général Welvert : la suppression d'un arrêt de bus et l'installation d'un container bouchent la visibilité des voitures qui arrivent rapidement. Il est proposé d'inverser les stops en haut de la rue Welvert : que des stops soient installés sur la rue de la Celle, ce qui ralentirait la circulation au niveau du marché et du passage piéton.
- Il est également proposé d'installer un banc sur le trottoir dans la montée des rues Welvert, Ribot, puis celle des Deux Frères, pour permettre aux gens de s'y arrêter.